

DOSSIER DE PRESSE

Construction de 15 logements locatifs

Le jeudi 16 décembre à 15h30, rue Gaston Rigot

Sinceny est une commune située le long des bords de l'Oise, à 35 kilomètres de Laon. L'OPAL et la mairie de Sinceny travaillent de concert depuis 2008. Une étude d'urbanisme globale menée sur les 5 hectares situés le long du Chemin de Soude a abouti à l'intégration des orientations principales de cette étude dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours de révision. Ainsi, la construction d'une première tranche de 20 logements locatifs et de 7 parcelles en accession à la propriété (Ma Maison dans l'Aisne) a pu être engagée et inaugurée en 2016.

Au vu du succès de cette opération qui a vite trouvé preneur, le projet de la 2^{ème} tranche a été programmé dès 2018. Le chantier vient de démarrer. Il prévoit la construction de 15 logements locatifs en duplex, avec garages et jardins privatifs. La rue Gaston Rigot, nouvelle voirie en sens unique, rejoindra la rue des Faiences (desserte de la 1^{ère} tranche).

Ces futures habitations, situées à proximité immédiate des services et commerces de la commune (école, pharmacie, bureau de poste, maison médicale, etc.) seront idéales pour accueillir des jeunes ménages ou des familles avec enfants, complétant judicieusement les logements seniors de la 1^{ère} tranche.

Avec ce programme, l'OPAL s'illustre une nouvelle fois en tant qu'outil d'aménagement du territoire au service des collectivités.

DESCRIPTION DU PROJET





Le programme

Le site présentera :

- 15 logements individuels en duplex dont 4 T3 (d'une surface d'environ 75 m²) et 11 T4 (d'une surface allant d'environ 85 à 87 m²),
- Des garages de plus de 20 m² intégrant des celliers de 5 à 8 m² de surface pour chaque logement,
- 15 jardins privatifs allant de 51 à 144 m² de surface.

Le calendrier

Démarrage du chantier : septembre 2021. Durée des travaux : 12 mois.

Fin prévisionnelle du chantier : septembre 2022

Architectes :

Atelier d'architecture Paul Ficheux (Bruyères-et-Montbérault)

Cabinet AREA (Soissons) pour les VRD

Les équipements spécifiques des logements

Les logements sont tous en duplex. Les pièces de jour seront situées en RDC (entrée, séjour-repas, cuisine et un sanitaire) et les pièces de nuit en R+1 : chambres avec salle de bain. Tous les logements seront équipés d'une baignoire à l'étage.

La performance énergétique

Les bâtiments construits respecteront la réglementation thermique en vigueur (RT 2012).

Les logements bénéficieront également :

- De menuiseries PVC double vitrage,
- De chaudières individuelles mixte à condensation gaz (production eau chaude sanitaire par micro accumulation).

Coût de l'opération : 2 909 048 € TTC

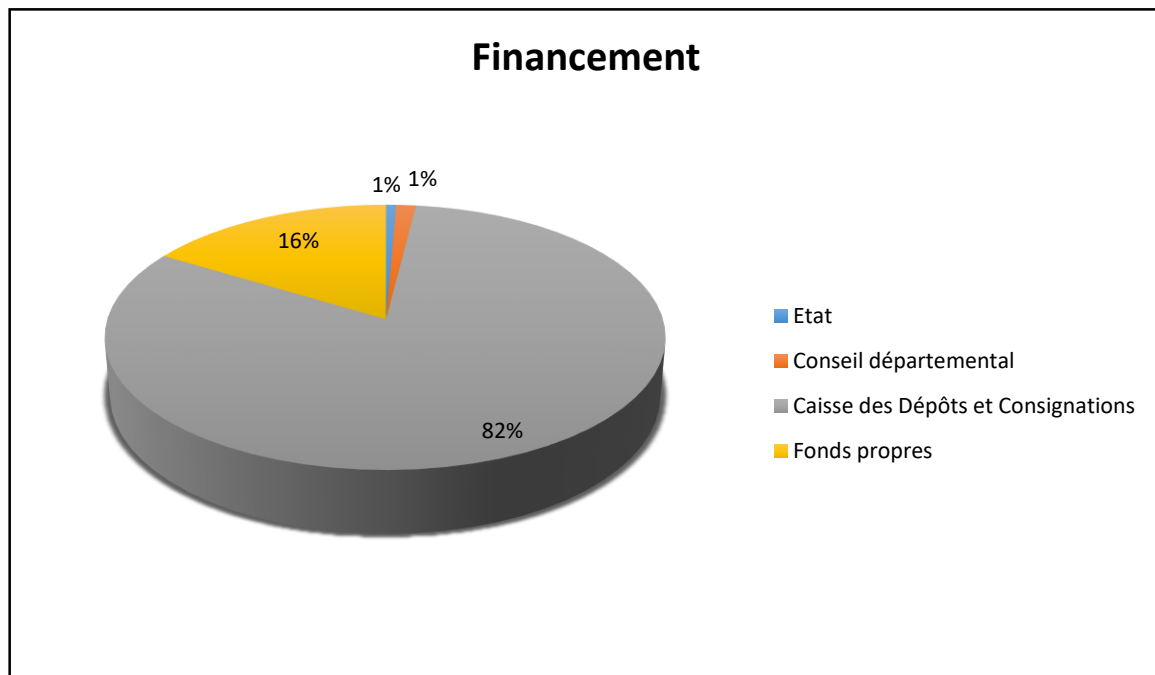
➤ Subventions bâtiment : 56 924 €

Etat	19 424 €
Conseil départemental	37 500 €

➤ Emprunts : 2 378 415 €

Caisse des Dépôts et Consignations	2 378 415 €
------------------------------------	-------------

➤ Fonds propres : 473 709 €



**Un programme de plus de 3 millions d'euros,
c'est environ une trentaine d'emplois.**